## Bilan sanglant d'un an de présidence contestée de Pierre Nkurunziza

FIDH, 22/07/2016 (Bujumbura, Paris) Le 21 juillet 2015 Pierre Nkurunziza était élu président de la République du Burundi à la faveur d'une Ã©lection hautement contestée, boycottée par l'opposition et s'étant tenue dans d'atteinte généralisée aux libertés fondamentales. Un an plus tard, le régime est engagé dans une fuite en avan répressive aux dynamiques génocidaires qui a déjà fait plusieurs milliers de morts, de disparus, de personnes arrêté torturées et qui a poussé plus de 270 000 personnes à fuir le pays. Nos organisations appellent le gouvernement à mettre un terme à cette répression de masse et exhortent la communauté internationale à agir pour protéger les civils et faciliter une solution politique à la crise.

La premià re année du troisià me mandat de P. Nkurunziza a vu le Burundi s'enliser dans une crise sécuritaire, politique et humanitaire profonde. En moins d'un an le CNDD-FDD [1] est devenu un parti unique de fait, qui régente la vie publique et privée. Les violations graves et massives des droits humains à l'encontre de tous ceux suspectés d'êt opposés au régime se sont généralisées et n'ont de cesse de se multiplier : plus de 1000 personnes tuées, 5 0 d©tenues, 800 disparues, des centaines torturées, plusieurs dizaines de femmes victimes de violences sexuelles, des milliers d'arrestations arbitraires. La FIDH et ITEKA ont également pu identifier plus d'une dizaine de fosses commun de lieux de détention et de torture secrets. Par ailleurs, les Tutsis sont de façon accrue ciblés par la répression des services de sécurité, lesquels sont appuyés dans leurs opérations quotidiennes par des éléments des Imbonerakure, ligue des jeunes du parti au pouvoir, qui agissent sur l'ensemble du territoire comme supplétifs de la police, de l'armÃ du Service national de renseignement (SNR). [2] Â«Â Le Burundi a sombré dans la violence, l'autoritarisme, l'arbitr l'impunité. Les forces de sécurité et leurs forces supplétives ont reçu l'autorisation de tuer, torturer et faire disp les opposants présumés au régime. Les espaces de libertés ont été drastiquement réduits, et la société civile indépendante ainsi que les médias sont muselés. Tel est le tragique bilan de Pierre Nkurunziza, un an aprÃ"s sa réélection contestée à la présidence de la République du Burundi. Â» Karim Lahidji, président de la FIDH L'c plusieurs centaines le nombre d'arrestations arbitraires ayant lieu sur l'ensemble du territoire burundais chaque semain Ce matin encore, la police a procédé Ã des arrestations arbitraires, en nombre inconnu, dans le quartier de Musaga Ã Bujumbura. La veille, le 20 juillet, d'autres arrestations ont eu lieu notamment à Buringa, à l'ouest du pays et dans la capitale Bujumbura. Théodore Nsengiyumva [3], un ancien membre des Forces armées burundaises (FAB) [4] et élu local du Front National de Libération (FNL) [5] d'Agathon Rwasa, a été arrêté sans mandat à son domicile de B des policiers dirigés par le chef de poste Edouard Nibizi. Le même jour, dans la même province, le pasteur Gérard Nsabimana ainsi que son ami Aimable Nibaruta ont été arbitrairement arrêtés par la police. D'aprÃ"s nos informations sont suspectés par les forces de l'ordre de soutenir les rebelles opérant dans la plaine de la Rukoko. Ils demeurent tous les trois détenus au cachot du commissariat de police de Bubanza. Dans le centre-ville de Bujumbura, le 20 juillet, des arrestations arbitraires ont également eu lieu vers midi, en nombre inconnu. Depuis plus d'un an, les assassinats par des hommes armés non identifiés et les exécutions extrajudiciaires perpétrées par les services de sécurité burundais s également monnaie courante au Burundi. Le 13 juillet dernier, c'est la députée Hafsa Mossi [6], figure modérée c FDD, qui a été assassinée dans le quartier de Gihosha, dans le nord-est de Bujumbura. Deux hommes armés lui ont tirÃ dessus vers 10h30 alors qu'elle était à bord de son véhicule. Elle est décédée à l'hôpital militaire de Bujum de ses blessures. Des sources proches de la défunte affirment qu'elle avait été récemment menacée par de haute personnalités du régime. Parallà lement, les membres de la société civile toujours au Burundi et les journalistes continuent d'être des cibles privilégiées du pouvoir. Nos organisations sont informées quasi-quotidiennement de menaces, d'actes d'intimidation et parfois d'attaques visant des défenseurs des droits humains opérant sur le to réfugiés à l'étranger. Marie-Claudette Kwizera, trésoriÃ"re de la Ligue ITEKA, est toujours portée disparue depu décembre 2015. En un an, l'on estime que la quasi totalité des représentants des organisations de défense des droi humains ont fui le pays. De même, plus aucun média n'est autorisé à diffuser une information libre et indépendante. «Â Face aux exactions en cours, la réponse de la communauté internationale n'est pas à la hauteur. L'Union afri les Nations unies doivent déployer de toute urgence une force civilo-militaire capable de protéger les civils et engager les autorités burundaises à dialoguer avec l'opposition et la société civile indépendantes. Â» Anschaire Nikoyagize, p de la Ligue ITEKA Du 12 au 14 juillet 2016 devait se tenir à Arusha, en Tanzanie, le deuxià me round de pourparlers [7] entre le gouvernement, l'opposition, la société civile et les confessions religieuses du Burundi, sous le auspices de la médiation ougandaise, menée par Benjamin Mkapa, ancien président de Tanzanie. Mais les autorités burundaises ont refusé de négocier avec ceux qu'elles considà rent comme des «Â putschistes Â» et d'assister cérémonie d'ouverture. Étaient notamment présents certains membres de la principale coalition d'opposition, le CNARED [8], et notamment son président, Jean Minani. Mais aussi des membres de la société civile comme Pacifique Nininahazwe, et Armel Niyongere, présidents de deux organisations de défense des droits humains, respectivement le FOCODE et l'ACAT-Burundi [9]. Dans un tweet, Willy Nyamitwe, conseiller en communication de la présidence, a notamment indiquéÂ: «Â Jean Minani, [Pacifique] Nininahazwe et Armel Niyongere sont poursuivis par la justice et ne peuvent être conviés au dialogue Â»Â [10]. La FIDH et ITEKA regrettent que ces représentants aient été présents sa pouvoir dialoguer avec le gouvernement. La m©diation a finalement invoqué une erreur dans les invitations. Nos organisations exhortent la communauté internationale et la médiation ougandaise à garantir la tenue d'un dialogue incli et effectif pour sortir le pays du chaos. Notes [1] Conseil National pour la défense de la démocratie – Forces de défen de la démocratie (CNDD-FDD), parti au pouvoir depuis août 2005. [2] Voir notamment le communiqué de la FIDH «Â Répression aux dynamiques génocidaires, la réponse de l'ONU doit être à la hauteur Â», le 14 avril 2016, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/burundi/repression-aux-dynamiques-genocidaires-la-reponse-de-l-onu-doitetre [3] Théodore Nsengiyumva avait déjà été arrêté deux semaines auparavant. [4] Ancienne armée à domin

Les ex-FAB sont la cible d'une répression féroce depuis de longs mois et particulià rement depuis mars 2016 du fait de

leur appartenance ethnique et de leur opposition présumée au pouvoir en place. [5] Le FNL est un parti politique d'opposition dont le meneur, Agathon Rwasa, est actuellement premier vice-président de l'Assemblée nationale. De début de la crise, ses membres sont l'objet de menaces, d'actes d'intimidation, d'arrestations et de détentic d'attaques et d'exécutions extrajudiciaires. [6] Hafsa Mossi avait successivement été ministre de la communicat porte parole du gouvernement (2005-2007), puis ministre aux affaires de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (2009-2011). Elle avait également été la conseillÃ"re en communication du président Nkrurunziza et journaliste pour la Radio-télévision nationale ainsi que pour la BBC. [7] AprÃ"s plus d'un an de crise, la communauté internationale est finalement parvenue à convoquer un dialogue politique entre les autorités et une partie de l'opposition, sous l'A@ide Communauté des États de l'Afrique de l'Est à Arusha. La premiÃ"re étape du dialogue inter-burundais a eu lieu et Tanzanie du 21 au 24 mai 2016. Elle a pris la forme d'une consultation de tous les acteurs sans qu'acun dialogue n†lieu entre les parties en présence. [8] Conseil National pour le respect de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et de l'Etat de droit. [9] Forum pour la Conscience et le développement (FOCODE). Le FOCODE a notamment lancé la Campagne NDONDEZA contre les disparitions forcées au Burundi. Voir notamment http://www.focode.org/Â

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT). Armel Niyongere est aussi le meneur du réseau SOS-Tortur Burundi qui publie des rapports réguliers sur les violations des droits de l'homme dans le pays. [10] La justice burundaise a en effet émis des mandats d'arrêt internationaux contre ces personnalités en octobre 2015.